

Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 72 (1993)

Artikel: Ob cives servatos
Autor: Desnier, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-LUC DESNIER

OB CIVES SERVATOS

Planche 1

La victoire d'Actium préluda à la pacification et à l'achèvement de la conquête du monde romain. Les luttes intestines ne cessèrent pas instantanément mais il y fut mis fin de manière méthodique. Cette tâche menée à bien, Auguste put s'engager sur les traces de ses prédécesseurs en Orient – moins peut-être pour conquérir cet espace que pour obtenir réparation du préjudice subi par l'orgueil romain, à Carrhae; par l'intermédiaire de son beau-fils Tibère, il obtint des Parthes qu'ils restituent les enseignes prises lors de la défaite de Crassus. Ce geste, longtemps attendu, suscita l'enthousiasme et Auguste présenta l'événement comme un véritable succès militaire. Il s'empressa de répandre des communiqués de victoire «sonnants et trébuchants». Les années 19 à 18 av.J.-C. virent les émissions monétaires proclamer l'abaissement de la puissance parthe. L'événement eut une portée considérable du fait de l'orchestration souhaitée par Auguste. C'est ainsi qu'un ensemble de monnaies, émis à cette date sous la responsabilité de P. Petronius Turpilianus, de L. Aquillius Florus et de M. Durmius, est placé sous l'égide des *signa recepta* figurant dans la série.¹ Pour autant, les très nombreux types également représentés doivent-ils être interprétés comme une pure escorte décorative mettant en valeur l'événement marquant de l'heure: la reprise des enseignes? (*pl. I, 1*). Une telle vision peut paraître simplifiée, voire simpliste. Certes, l'exploit militaire est célébré dans cette émission, mais il n'est pas l'unique motif de propagande. Au contraire, on remarque une imbrication de plusieurs motifs laissant à penser que la série constitue un véritable programme, plus complexe et plus élaboré que la seule célébration d'une victoire.

En outre, il convient de noter que cette série est exclusivement composée d'espèces d'or et d'argent ce qui en limite nécessairement la diffusion. Les approximations quantitatives révèlent que l'émission fut un véritable feu de paille. Malgré l'abondance des types frappés, le faible nombre de coins utilisés pour chacun d'eux limite fortement son importance réelle. Certaines monnaies même ne sont connues qu'à deux ou trois exemplaires.² La richesse iconographique et la qualité d'exécution de cette série, les métaux employés et le nombre réduit d'exemplaires émis, ne caractérisent pas en définitive une volonté de propagande massive équivalente à l'événement que fut la reprise des enseignes aux Parthes. Cependant, eu égard à tout cela, l'explication par

Pour l'abréviation des périodiques voir *L'Année Philologique* (Paris).

¹ Voir J.P.A. van der Vin, The Return of Roman Ensigns from Parthia, BABESCH, 56, 1981, p. 117–133, p. 135–139.

² J.-B. Giard, Auguste (cité BNC, I) (Paris 1976), p. 5 (faiblesse de l'émission), et p. 73 (tableau de liaison des coins); exemplaires répertoriés par H.A. Grueber, BMCRR II, p. 68, note et p. 67, n° 4542.

la victoire parthique voit son importance se restreindre. Par suite, il devient nécessaire de réétudier la question sans plus s'attacher à un seul motif décoratif, mais en considérant la série monétaire comme un ensemble organique dont les différentes parties ont un rôle bien précis à jouer dans ce festival monétaire.

En 1910, H.A. Grueber s'était efforcé d'identifier un thème directeur en signalant que de nombreux types monétaires de la série évoquaient la Campanie. La conclusion qu'il en tira fut que la majorité, sinon l'ensemble, des monétaires responsables de l'émission devait être originaire de cette région.³ Sans aller jusque là, on peut remarquer que la richesse iconographique de la série illustrerait assez bien la prospérité de la Campanie: tant matérielle, qu'intellectuelle. Auguste fit d'ailleurs de la baie de Naples son lieu de séjour favori.⁴ A son retour d'Orient, en octobre 19 av. J.-C., il s'y arrêta longuement avant de poursuivre jusqu'à Rome sur l'invitation pressante du Sénat qui lui avait dépêché une délégation.⁵ Il convient donc de prendre en compte la coïncidence d'une série monétaire exubérante, et d'une éventuelle origine campanienne des monétaires, responsables de son émission.

Ceci permet sans doute de mieux appréhender la mentalité des hommes à l'origine de l'émission de 19 à 18 av. J.-C. mais on ne peut se satisfaire d'un lien de causalité aussi superficiel. En effet, il ne faut pas oublier que, même si les monétaires apparaissent en nom sur les monnaies, l'ordonnateur premier et le grand bénéficiaire de l'opération dût être Auguste. Pour preuve les types se rapportant directement à sa personne et à ses actes sont les seuls à apparaître, émis par chacun des trois monétaires.⁶ Reste alors à expliquer l'ampleur du champ iconographique laissé à l'«initiative» des monétaires! Mais encore faut-il apprécier précisément celle-ci pour identifier clairement la raison d'être de cette série numismatique. Au vu du résultat qui est une émission riche iconographiquement mais d'une faible capacité de diffusion, il est nécessaire de se demander quelle pouvait être la «cible» visée par le Princeps. Replacer cette série

³ BMCRR II, p. 60–61, n. 1, et p. 71–72, n. 2; et encore P. Lummel, «Zielgruppen» römischer Staatskunst. Die Münzen der Kaiser Augustus bis Trajan und die trajanischen Staatsreliefs (München 1991), p. 37–38.

⁴ J.H. D'Arms, Romans in the Bay of Naples. A Social and Cultural Study of the Villas and their Owners from 150 B.C. to A.D. 400 (Cambridge 1970), p. 73–83; *id.*, Proprietari e ville nel golfo di Napoli, *dans*: I Campi Flegrei, nell'archeologia e nella storia (Rome 1976), Atti dei Convegni Lincei 33 (Rome 1977), p. 347–363; X. Lafont, A propos des «villae» républicaines. Quelques notes sur les programmes décoratifs et les commanditaires, *In*: L'art décoratif à Rome (Rome 1980), p. 151–172; ainsi que P. Gros, Architecture et Société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République, Latomus 156 (Bruxelles 1978), p. 72–81.

⁵ Res Gestae, XIII, 1; P. Grenade, Essai sur les origines du Principat (Paris 1961), p. 315–319; Z. Yavetz, La plèbe et le Prince. Foule et vie politique sous le Haut Empire romain (Paris 1984), p. 53–54.

⁶ BNC, I, p. 75, n° 113; p. 75, n° 118 (P. Petronius Turpilianus); p. 79, n° 179; p. 79, n° 173 (L. Aquilius Florus) et p. 80, n° 191; p. 81, n° 199 (M. Durmius); *contra* P. Lummel, op. cit. (n. 3), p. 37–38 qui voit dans cette émission la marque d'une prépondérance sénatoriale; ainsi que W. Trillmich, Münzpropaganda, *In*: Kaiser Augustus und die verlorene Republik (Berlin 1988), p. 474–492, p. 487 (letzte Möglichkeit republikanischer Verlautbarung), et p. 516–518, n° 345–348.

monétaire, diversifiée à l'excès, dans un milieu culturel également foisonnant, permet de soupçonner la mise en œuvre d'un programme idéologique et politique complexe, élaboré par et pour une élite intellectuelle, sociale, économique et politique, telle que celle des cercles augustéens de Campanie. Plutôt que de borner l'explication à l'étude quelque peu réductrice des *signa recepta*, essayons donc de mettre en évidence l'imbrication de sous-ensembles iconographiques.

Il convient en premier lieu d'aborder le problème de la célébration des divinités. Alors qu'Auguste était en mesure d'imposer ses divinités patronnes, on ne peut en effet qu'être surpris de le voir laisser ses monétaires honorer des divinités telles que Virtus et Honos, voire Liber et Feronia. Certes importantes, leur notoriété n'en est pas moins relativement restreinte en regard de celle d'un Apollon, d'une Vénus Genitrix ou d'un Mars Ultor.

On discernera sans trop de difficulté deux groupes à l'intérieur du panthéon retenu par P. Petronius, L. Aquilius Florus et M. Durmius. Le premier d'entre eux est constitué de Liber, le dieu du vin, particulièrement chéri en Campanie⁷ et de Feronia, déesse de la végétation et des créatures sauvages. Quoique le culte de cette dernière soit surtout vivace en Sabine et en Ombrie, l'honorer en Campanie pourrait se concevoir, la prospérité de la région autorisant un tel rapprochement.⁸ A ces deux divinités, on pourrait également rattacher le motif du sanglier blessé par un épieu, et évoquer alors le patronage de Diane Tifatine, déesse de la nature sauvage et propriétaire éminente de l'importante zone agricole capouane.⁹ De même, le motif d'Hercule, visible sur une monnaie de M. Durmius, pourrait être mis en rapport avec certains cultes italiques associant Hercule et les eaux ou Hercule et la prospérité de l'élevage.¹⁰

Le second groupe semble avoir pour pivot le couple Virtus-Honos, dont chaque composante est célébrée respectivement par L. Aquilius et M. Durmius. La tentation première est de mettre ces divinités en relation avec l'«exploit» militaire remporté sur les Parthes, mais on préfère généralement discerner une volonté politique derrière leur choix. On sait en effet qu'elles reçoivent un éclairage politique particulier en rapport avec

⁷ R.M. Peterson, *The Cults of Campania* (cité Campania), P&MAAR I (Rome 1919), p. 5, 11; A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, BEFAR 175 (Paris 1953), p. 63 s., 68–69, 86, 206 s.; H. Jeanmaire, *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus* (Paris 1970), p. 430, 453 s.

⁸ E.C. Evans, *The Cults of the Sabine Territory* (cité Sabine), P&MAAR XI (New York 1939), p. 155–159; sur le sanctuaire de Diane Tifatine, voir J. Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine*, BEFAR 154 (Rome 1970), p. 299, 304, 307, 316.

⁹ J. Heurgon, op. cit. (n. 8), p. 299–300, 310–316.

¹⁰ J. Bayet, *Herclé* (Paris 1926), p. 163–169; Id., *Les origines de l'Hercule romain*, BEFAR 132 (Paris 1926), p. 89–90, 105–107, 310, 410–414; à Capoue même, voir M.W. Frederiksen, *Republican Capua: a Social and Economic Study*, PBSR XXVII, 1959, p. 80–125, en part. p. 92 (n° 22), et R.M. Peterson, *Campania*, op. cit. (n. 7), p. 348; sur la place d'Hercule à l'époque augustéenne, R. Schilling, *L'Hercule romain en face de la réforme religieuse d'Auguste* (1942), dans: id., *Rites, cultes, dieux de Rome*, Etudes et commentaires XCII (Paris 1979), p. 263–289, 271, 284.

le culte que leur voua Marius, en 101 av. J.-C.¹¹ Toutefois le parti des *populares* ne fut pas le seul à honorer ces deux divinités et des patriciens, avant Marius, promurent leur culte.¹² Aussi semble-t-il inutile de poursuivre dans cette voie, alors qu'il convient de signaler deux faits autrement plus significatifs à nos yeux. L'un consiste en la relative fortune du «thème» à l'époque concernée puisque, à Aphrodisias de Carie, avant 27 av. J.-C., un notable de la ville, C. Iulius Zoilus, se fit représenter sur son hérôon, couronné par Timé et Andreia.¹³ L'autre relève de l'examen des traditions gentilices, puisque le motif de Virtus semble être un thème familial pour L. Aquillius Florus, un ancêtre l'ayant déjà employé en 101 av. J.-C.¹⁴ Aussi, plutôt que de s'astreindre à expliquer motif après motif en fonction d'appartenances hypothétiques à tel ou tel groupement politique mal connu, il me paraît préférable de rechercher les connexions établies entre les motifs retenus pour la constitution d'une seule et même émission. Considérons donc tout d'abord le couple Liber-Feronia.

Honoré comme dieu de la vigne, Liber a également été assimilé à Jupiter Libertatis, son nom favorisant de manière évidente le rapprochement avec l'idée de *libertas*. Pour preuve, en Sabine et en Italie du Sud, il fut honoré en tant que tel, surtout auprès des affranchis et des petites gens.¹⁵ Parallèlement, une évolution identique s'est faite jour sur la personne de Feronia. Très tôt, elle fut identifiée à Libera et fut, elle aussi, rapprochée de *Libertas*.¹⁶ Il faut donc reconnaître, en la Feronia de P. Petronius, la parèdre exacte de Liber: Libera (*pl. 1, 2–3*).

P. Jal a bien montré que la guerre civile qui avait ensanglanté le «monde romain» pendant près d'un siècle, avait été ressentie comme un fléau de nature quasi divine.¹⁷ Faire appel à Liber et à Feronia revenait alors à chercher l'appui des divinités les plus propices à la délivrance de l'esclavage moral que représentait la guerre civile. De nombreux indices, fournis par la série monétaire elle-même, viennent étayer cette hypothèse. Sur l'auréus de M. Durmius, Hercule est représenté diadémé. Il incarne ainsi

¹¹ CIL I (2), p. 195, XVIII-II = Dessau, ILS, 59; Plu., Fort. Rom., 5; sur le thème marianiste, St. Weinstock, *Diuus Iulius* (Oxford 1976), p. 231–232, repris par César, p. 232–233, mais non exclusivement: p. 230–231 (Marcellus), p. 39 et 93 (Pompée); également J. Heurgon, *Les origines campaniennes de la confédération cirtéenne*, *Libyca* V, 1957, p. 7–24, p. 20–21.

¹² Cf. P. Gros, *Les statues de Syracuse et les «dieux» de Tarente*, REL LVII, 1979, p. 85–114, p. 104–108 (en mettant l'accent sur la valeur personnelle).

¹³ Esclave de César, il fut affranchi par Octavien en personne, cf. J. Reynolds, *Aphrodisias and Rome*, JRS Monographs n° 1 (Londres 1982), document 36, p. 161–162, et la discussion sur C. Julius Zoilus, p. 156–162.

¹⁴ M.H. Crawford, RRC, p. 412, n° 401 et pl. 50 (Mn. Aquillius, guerre des esclaves).

¹⁵ R.M. Peterson, *Campania*, op. cit. (n. 7), p. 21; A. Bruhl, op. cit. (n. 7), p. 20–22, p. 41–45 et surtout p. 43; voir à cet égard CIL III, suppl. 2, 14203; R.S. Conway, *Italic Dialects* (Cambridge 1897), p. 318; CIG, 1756–1757; il figure également sur le monnayage des insurgés de la guerre sociale, associé au type du taureau écrasant la louve, cf. BMCRR II, p. 327 et 333.

¹⁶ Pour cette raison, son grand sanctuaire à Terracine offre plusieurs dédicaces émanant de femmes esclaves ou affranchies, cf. Liv., XXII, 1, 4; E.C. Evans, *Sabine*, op. cit. (n. 8), p. 156, 158; R.M. Peterson, *Campania*, op. cit. (n. 7), p. 7; voir CIL I, 1838; VI, 1, 147; P. Aebischer, *Le culte de Feronia*, RBPh 1934, p. 5–23.

¹⁷ Cf. les descriptions d'Hor., Od., I, 2, 21 ss.; II, 1, 1 ss.; 29 ss.; Prop., I, 22, 5; P. Jal, *La guerre civile à Rome. Etude littéraire et morale* (Paris 1963), p. 231, 391 ss., en part. p. 402–411.

le vainqueur par excellence mais aussi le héros libérateur de l'humanité asservie par de multiples fléaux.¹⁸ Faut-il alors estimer que la représentation de Pégase rappelle seulement le combat de Bellérophon contre la Chimère? Au même titre qu'Hercule, Pégase symbole de victoire est efficace en lui-même (*pl. 1, 4–5*). Il convient cependant de rappeler que des protomés de Pégase orneront, un peu plus tard, les chapiteaux du temple de Mars Ultor.¹⁹ De même, on peut observer l'apparition du mythe sur les panneaux du Sebasteion d'Aphrodisias.²⁰ Il n'est pas alors exclu d'y voir une allusion à l'apothéose de C. Iulius Caesar, victime des guerres civiles, dont la mort fut ressentie comme un châtiment équivalent à celui du meurtre de Rémus.²¹ Les funérailles spectaculaires et l'apothéose du dictateur assassiné permettent malgré tout à ce dernier d'apparaître comme victorieux et de prendre le pas sur les guerres civiles.

Considérons maintenant le motif du sanglier, appelé à figurer sur un denier de M. Durmius (*pl. 1, 6*). De forte taille, l'animal est meurtri par un épieu. Le prototype ne semble pouvoir être recherché sur une monnaie de C. Hosidius Geta, puisque sur celle-ci un chien de chasse harcèle le fauve au revers alors qu'au droit le buste de Diane évoque la nature chasseresse de la divinité.²² Sur le denier de M. Durmius, la représentation du sanglier seul intensifie l'importance qui lui est accordée et lui attribue en quelque sorte le statut d'acteur à part entière d'un événement dramatique.

Deux candidats mythologiques se présentent alors pour tenir le rôle: l'un est le sanglier d'Erymanthe; l'autre, celui de Calydon. Mais de ces deux prétendants à l'immortalisation numismatique, le premier est à exclure car Hercule, son vainqueur, ne l'a pas blessé ou tué; le véritable fait signifiant est sa capture.²³ En revanche, une référence à l'épisode de Calydon serait plus judicieuse car ce fut une chasse où l'épieu, instrument caractéristique de la chasse dangereuse, et par conséquent, héroïsante, joua

¹⁸ R. Schilling, art. c. (n. 10), p. 267–270, malgré les conclusions négatives de l'auteur, p. 271 ss.; RRC II, p. 714, n° 20/1 (I, p. 137): monnaie frappée grâce au butin (?); St. Weinstock, Victor and Invictus, HThR L, 1957, p. 211–247, p. 223, 228–229; voir encore A.-J. Festugière, La sainteté (Paris 1949), p. 44–45; M. Simon, Hercule et le christianisme (Strasbourg 1955), p. 128–130.

¹⁹ Cf. P. Gros, *Aurea templorum. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, BEFAR 231 (Rome 1976), p. 192–195 et pl. 38.

²⁰ K.T. Erim, Récentes découvertes à Aphrodisias en Carie, 1979–1980, RA 1982, 1, p. 163–169, 165; R.R.R. Smith, The Imperial Reliefs from the Sebasteion at Aphrodisias, JRS LXXVII, 1987, p. 88–138, 97.

²¹ Hor., Od., I, II, 21–52; Verg., A., VII, 604–606; pour les chevaux ailés destinés à l'apothéose du *diuus*, cf. Hor., Od., III, 3, v. 15–16, puis Ov., Met., XIV, v. 820–824 et id., F., II, v. 496; P. Gros, *Aurea templorum*, op. cit. (n. 19), p. 193–194 (éventuelle allusion à la destinée divine d'Auguste lui-même).

²² BNC I, p. 82, n° 207; pour C. Hosidius Geta, voir RRC, p. 419, n° 407; contra A. de Longpérier, Interprétation du type figuré sur les deniers de la famille Hosidia, dans: Œuvres II (Paris 1883), p. 287–300, p. 290 ss. (Calydon).

²³ S., Tr., v. 1095 s.; D.S., IV, 12, 1; Apollod., Bibl., II, 5, 4; Stat., Theb., IV, 290; Paus., VIII, 24, 5; un argument pourrait venir étayer l'identification du sanglier d'Erymanthe, les défenses du fauve déposées en reliques dans le sanctuaire d'Apollon à Cumæ, cf. R.M. Peterson, Campania, op. cit. (n. 7), p. 52 et N.K. Rutter, *Campanian Coinages, 475–380 B.C.* (Edinburgh 1979), p. 10 et ss.; mais Paus., VIII, 24, 5, en dénialt l'authenticité.

un rôle important.²⁴ Une question subsiste cependant. Pour quelle raison avoir choisi cet épisode mythologique? Ce ne fut certainement pas pour honorer Artémis car la déesse n'y apparaît pas comme chasseresse. L'explication tient plutôt à mon sens aux motifs de cette chasse. L'animal avait été suscité par Artémis pour ravager les territoires cultivés et fertiles des habitants de la Béotie,²⁵ et la venger ainsi du non-respect des hommes envers son culte. Pour débarrasser la contrée du fléau, une battue regroupant de nombreux héros ne vint à bout du monstre qu'après un dernier tribut payé à la divinité courroucée: la mort de Méléagre. Le rappel de cet épisode mythologique permet alors de comprendre parfaitement la présence du motif dans la série monétaire de 19 à 18 av. J.-C. Le sanglier de Calydon doit être assimilé au châtiment divin que fut pour tous les Romains la guerre civile et ses nombreux manquements à l'ordre divin, tels que les proscriptions, l'assassinat de César ou la lutte fratricide entre Romains ... En 19 à 18 av. J.-C., la guerre civile ayant cessé, le sanglier de Calydon est représenté blessé à mort par les chasseurs. Le fauve vaincu est donc un symbole signifiant, tout comme Pégase fut le héros déterminant de la lutte contre la Chimère, autre monstre terrorisant l'humanité.²⁶ Notons en outre que les territoires cultivés et ravagés par le monstre étaient essentiellement constitués de vignobles. Or, précisément Liber est évoqué dans cette série monétaire et l'on ne peut ignorer que le territoire campanien dans son ensemble était renommé pour ses crus viticoles. Identifier le sanglier de Calydon revient alors à mettre en évidence la cohérence certaine de l'ensemble étudié.

Plus explicite encore est sans doute un des motifs choisis par L. Aquillius Florus. En effet, ce monétaire a représenté sur l'un de ses deniers un épisode de la carrière d'un de ses ancêtres: le consulaire Mn. Aquillius. Ce dernier est figuré en train de relever une femme agenouillée et défaillante, en laquelle on reconnaît la Sicile que la famille Aquillia avait contribué à relever de ruines diverses (*pl. I, 7*). Mais l'épisode évoqué ici symbolise sans doute le succès remporté par Mn. Aquillius qui délivra la Sicile en 101 av. J.-C. des dernières bandes d'esclaves insurgés.²⁷ On constate alors qu'une fois encore, grâce à une tradition gentilice propre à un monétaire, un des motifs de la série de 19 à 18 av. J.-C. évoque la liberté recouvrée. Par l'emploi de ce motif, L. Aquillius Florus pouvait certes se référer à un haut fait familial afin de transcrire le thème général de la liberté rendue au monde romain, mais une raison plus précise dicta en quelque sorte ce choix.

²⁴ Voir déjà l'évolution à l'époque grecque étudiée par A. Schnapp, *Images et programme: les figurations archaïques de la chasse au sanglier*, RA 1979, 2, p. 195–218, et P. Schmitt, A. Schnapp, *Image et société en Grèce ancienne: les représentations de la chasse et du banquet*, RA 1982, 1, p. 57–74, p. 57–68; voir également J. Aymard, *Les chasses romaines, des origines à la fin du siècle des Antonins* (Paris 1951), p. 310–315.

²⁵ Hom. Il., IX, 529 ss.; Ov., Met., VIII, 270; Paus., VIII, 45, 6; X, 31, 3; cf. J. Aymard, op. cit. (n. 24), p. 515.

²⁶ Sur la fortune du mythe, un exemple dans C. Orrieux, *Les papyrus de Zénon. L'horizon d'un Grec en Egypte au III^e siècle av. J.-C.* (Paris 1983), p. 135–136; représentations figurées du mythe très nombreuses; une hypothèse allant dans ce sens reprise pour l'interprétation d'un motif du monument d'Aphrodisias de Carie, cf. K.T. Erim, *Récentes découvertes* (art. cit. en n. 20), p. 163–168, p. 164, fig. n° 2; à noter également que figurent sur ce monument le héros Bellérophon et le cheval Pégase, cf. Erim, p. 165.

²⁷ RRC, p. 412, n° 401 (71 av. J.-C.) reprenant un épisode de 101 av. J.-C. (proconsul mettant fin à la seconde guerre des esclaves).

En effet, au cours de la lutte entre Octavien et ses rivaux, il y eut la brève accalmie de l'accord de Brindes, en 40 av. J.-C., qui attribua à Antoine la haute main sur les affaires orientales, à Octavien, celles d'Occident et à Lépide, la direction des provinces africaines. En 39 av. J.-C., à Pouzsoles, le pacte fut élargi à Sextus Pompée qui vit ainsi reconnus son haut commandement des forces navales et sa maîtrise des îles méditerranéennes. Malgré cela, Sextus Pompée s'estimant lésé utilisa sa force de manœuvre maritime pour transformer la Sicile en base d'opérations militaires. Menacé par Octavien, qui ne pouvait accepter de voir l'approvisionnement en céréales de Rome bloqué par les coups de main de Sextus Pompée, ce dernier fut contraint de procéder à des levées exceptionnelles pour renforcer ses troupes. Pour ce faire, il enrôle des esclaves. La propagande octavienne s'empara alors du fait et la guerre menée contre Sextus Pompée fut érigée en nouvelle guerre des esclaves et des pirates.²⁸ Une fois la victoire assurée, Octavien et L. Aquillius Florus purent donc se présenter comme les restaurateurs de la liberté sicilienne, à l'instar du consul de 101 av. J.-C., vainqueur d'esclaves hors-la-loi.

L'allusion à cette victoire navale permet alors de comprendre la présence d'un autre motif de la série. Sur l'un de ses deniers, M. Durmius fit représenter un lion déchirant de ses griffes la croupe d'un cerf, schéma qui est repris de l'ancien monnayage de Velia (*pl. 1, 8*). Or en restaurant ce combat animal sur son monnayage, Auguste honorait la cité qui s'était constamment tenue aux côtés de Rome, d'abord au moment de la guerre sociale, puis lors de la lutte contre Sextus Pompée. C'est en effet à cette occasion que la cité manifesta à nouveau sa fidélité à Rome. La rade de Velia offrit son refuge à la flotte d'Agrippa désemparée par un coup de vent, alors qu'elle faisait route en direction des ports de l'archipirate. Agrippa put ainsi réparer en toute sécurité avant d'engager le combat décisif avec Sextus Pompée.²⁹

Dès lors, il devient évident qu'à travers toute la série monétaire de 19 à 18 av. J.-C. il faut rechercher certaines idées-forces, ce que l'imbrication des motifs des monétaires nous a déjà laissé entrevoir. La première à être dégagée est la proclamation de la *libertas restituta*. Auguste, par l'intermédiaire de ses monétaires, revendique l'honneur d'avoir sauvé le monde romain de fléaux d'origine divine. Nouvel Hercule, nouveau héros chasseur, nouveau Bellérophon, il a exterminé l'hydre de la guerre civile. Successeur de Mn. Aquillius et de Pompée, il a débarrassé l'Italie du ramassis d'esclaves révoltés qui l'affamaient. Tel un Liber ou une Feronia, il a affranchi les Romains du joug de l'esclavage que constituait la guerre civile. Ce résultat seul avait de l'importance aux yeux de l'opinion publique, mais les motifs sélectionnés par les monétaires ont permis d'exposer en filigrane les modalités du succès remporté.³⁰

²⁸ App., BC, V, 143; Luc., VI, 420–422; Flor., Epit., IV, 8, 1–3; sur le «pirate», M. Haddas, *Sextus Pompey*, 2^e éd. (New York 1966), p. 166; L. Casson, *Les marins de l'Antiquité* (Paris 1961), p. 244; et l'organisateur de la guerre navale, J.-M. Roddaz, *Marcus Agrippa*, BEFAR 253 (Rome 1984), p. 87–138, 87–90.

²⁹ R.T. Williams, *The Silver Coinage of Velia* (Londres 1992), 220–225 et 541 ss.; App., BC, V, 99, 413–415; J.-M. Roddaz, op. cit. (n. 28), p. 119.

³⁰ K. Kraft, *Zum Capricorn auf den Münzen des Augustus*, JNG 17, 1967, p. 17–27; voir également la démonstration de K. Schefold, *La peinture pompéenne. Essai sur l'évolution de sa signification*, Latomus 108 (Bruxelles 1972), p. 140–152.

A la faveur de ce décryptage préalable, on peut désormais reprendre, dans notre série monétaire, le problème de l'apparition dissociée de Virtus et d'Honos, laissé jusqu'alors en suspens.

L'un des premiers, H.A. Grueber avait remarqué qu'une bonne partie des motifs de l'émission monétaire trouvait ses références iconographiques dans le monnayage gréco-italien antérieur. Il en concluait que les monétaires responsables de l'émission devaient être originaires de Campanie ou d'Italie du Sud. La reprise de cette observation nous permet alors de mettre en évidence la deuxième idée directrice de la série étudiée. De fait, si la *gens* Aquillia ne porte pas un nom typiquement campanien, ses membres sont connus pour avoir eu partie liée avec la Sicile.³¹ L. Aquillius Florus devait avoir hérité d'intérêts en Italie du Sud. Le rappel de la victoire de son ancêtre, Mn. Aquillius, joint à l'emploi du triquètre, sur une autre de ses monnaies, sont là pour nous en persuader.³² Toutefois, on peut sans doute préciser ses attaches locales.

Des trois monétaires augustéens, L. Aquillius Florus fut le commanditaire du buste de Virtus (*pl. 1, 9*). Cette observation nous paraît essentielle car elle détermine l'assise géographique originelle de la famille. Les membres de la *gens* Aquillia ont en effet représenté la déesse en buste, coiffée d'un casque orné de deux plumes dressées verticalement; celles-ci sont à identifier aux *geminæ cristaæ* des textes de Tite Live et de Valère Maxime, attribut distinctif des *equites Campani*, et du Mars italien, divinité «nationale» des *socii*, lors de la guerre qu'ils menèrent contre Rome.³³ Par ailleurs, en 70 av. J.-C., le monétaire nommé Fufius Kalenus a émis un denier au droit duquel la déesse Virtus est également représentée.³⁴ Certes, elle y arbore un casque au cimier conventionnel, mais ne faut-il pas, malgré cela, reconnaître en elle une Virtus samnite/campanienne? En effet, le gentilice Fufius est essentiellement attesté dans la région de Capoue. De même le *cognomen* Kalenus est manifestement dérivé du nom d'une cité située au Nord de Capoue: Cales.³⁵ Quant au revers de ce denier, il célèbre la réconciliation de Rome et de l'Italie, après la Guerre Sociale au cours de laquelle les combattants samnites avaient été, une fois encore, le fer de lance des révoltés italiens. Dès lors, le droit orné de Honos et Virtus peut, en dépit de son aspect foncièrement romain, évoquer l'alliance des deux valeurs, respectivement romaine et italienne. A la suite de son parent, Mn. Aquillius, et de Q. Fufius Kalenus, L. Aquillius Florus a donc affiché sur ses deniers le buste d'une divinité de la valeur guerrière, romaine, mais aussi italique de par son armement. Cette constatation semble situer plus nettement L. Aquillius Florus dans le milieu campanien et provincial. L'étude d'autres motifs de la série de 19 à 18 av. J.-C. nous mène plus avant dans l'examen des particularismes locaux italiens.

³¹ P.W., RE II, 1, col. 324–326: § 10: M[†] Aquillius.

³² BNC I, p. 74, n° †; C.H.V. Sutherland, RIC I², p. 63. n° 302.

³³ Liv., X, 39, 12; V. Max., VIII, 6; Verg., A., VI, 779 ss.; J. Heurgon, Capoue, op. cit. (n. 8), p. 424–425; C. Nicolet, Les *Equites Campani* et leurs représentations figurées, MEFRA LXXIV, 1962, p. 463–517, p. 482–490; voir également dans ce sens, J.-P. Martin, Providentia Deorum. Aspects religieux du pouvoir romain, CEFR 61 (Paris 1982), p. 69 et notes 15–16.

³⁴ RRC, p. 413; voir aussi pl. 1, n^{os} 6, 7 et 11.

³⁵ Sur le nomen Fufius et ses diminutifs: Fufidius/Fuficius, d'origine osco-campanienne, Ch. Dubois, Pouzzoles antique (Histoire et topographie), BEFAR 98 (Paris 1907), p. 48–49, et notes; exemples à Capoue même: CIL X, 3778; ILS 5734; CIL X, 6071, 7948, 751.

Tout comme le monnayage de L. Aquillius Florus, celui de M. Durmius plonge ses racines dans les traditions de Sicile et de Campanie. Hormis les types se référant aux événements d'Orient, il puise tous les autres dans le répertoire iconographique campanien, de façon exacte ou détournée. Nous avons vu quelle signification il fallait accorder au sanglier blessé mais on peut également rappeler que l'animal apparaît sur les monnaies de Paestum et de Capoue. De la même manière, et malgré le caractère «international» du motif du crabe, il est à noter que le crabe enserrant de ses pinces un autre motif – ici, un papillon – se retrouve dans le monnayage de Cumæ.³⁶ Deux autres motifs des revers monétaires de M. Durmius sont d'ailleurs fidèlement copiés de monnayages locaux. Ainsi le lion sautant sur le dos du cerf est-il un type emprunté directement à la tradition monétaire de Velia. Quant au taureau androcéphale, couronné par une Victoire, il est très certainement issu d'émissions napolitaines traditionnelles.³⁷

Un dernier type utilisé par M. Durmius exige quelques explications supplémentaires. Il s'agit de la tête diadémée d'Hercule jeune. Le monnayage romain antérieur en fournit le prototype exact: un didrachme romain émis entre 269 et 266 av. J.-C. Le motif permit vraisemblablement à M. Durmius d'exalter Hercule Victor, et la «victoire» d'Auguste sur les Parthes.³⁸ Cependant l'extrême rareté de ce type herculéen dans le monnayage romain nous incite à ne pas omettre une autre référence, celle d'un type fort proche, diffusé par Capoue lors de sa révolte contre Rome.³⁹

En conclusion, on peut donc adopter l'idée de H.A. Grueber et attribuer à M. Durmius une origine campanienne. Mais on remarquera que ses types monétaires se réfèrent à l'ensemble de la Campanie et à ses marges, ce qui ne correspond guère à la volonté de mettre en valeur une origine géographique bien précise.

La même constatation doit être faite à propos du monnayage de P. Petronius Turpilianus. Face à l'hétérogénéité des motifs sélectionnés, H.A. Grueber avança deux hypothèses pour distinguer deux sous-ensembles au sein du «programme» iconographique de ce monétaire. L'une reprend la thèse de l'origine géographique qui expliquerait les types de Feronia, de Tarpeia, du croissant et de l'étoile, et situerait le

³⁶ Même si le motif secondaire y est différent, en l'espèce une moule ou un grain d'orge, cf. A. Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, I (Paris 1906), p. 143 et p. 163, n° 288; p. 165, n° 292; et N.K. Rutter, op. cit., p. 12 et 13; sur le motif du crabe, W. Deonna, *The Crab and the Butterfly: a study of animal symbolism*, *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* XVII, 1954, p. 47–86, en part. p. 62–64.

³⁷ A. Sambon, op. cit. (n. 36), p. 176 et 188; N.K. Rutter, op. cit. (n. 23), p. 42–45; à noter cependant qu'il s'agit d'un type très répandu en Italie méridionale, et qu'il a été utilisé par une cité hostile à Rome, Compulteria, cf. A. Sambon, p. 416, n° 1066.

³⁸ RRC, p. 137, n° 20 et pl. I, 8 (n° 20/1); sur ce didrachme, symbole de l'alliance romano-campanienne, J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, op. cit. (n. 10), p. 292–294; BNC I, p. 81, n° 205, associant un droit au type d'Hercule et un revers au type des SIGNA RECEPTA; sur Hercule Victor, R. Schilling, art. c. (n. 10), p. 267 ss.; pour son utilisation comme modèle du souverain par excellence, J. Béranger, *Recherches sur l'aspect idéologique du Principat* (Bâle 1953), p. 181–182; voir encore A.-J. Festugière, op. cit. (n. 18), p. 31 s., p. 44–45.

³⁹ A. Sambon, op. cit. (n. 37), p. 398, n° 1031; repris sur l'exemplaire, p. 402, n° 1044; J. Heurgon, Capoue, op. cit. (n. 8), p. 213, 216, 218–230.

personnage en Sabine. La seconde fait référence à la carrière théâtrale d'un éventuel parent: Sextus Turpilius. Les types de la sirène, du Pégase, du jeune satyre, de Pan et de la lyre, évoqueraient les titres de différentes pièces écrites par cet auteur⁴⁰ (*pl. 1, 10, 5, 11, 12, 13*). L'hypothèse permettrait d'intégrer le personnage dans le milieu intellectuel des cercles campaniens, d'époque augustéenne. De même, on ne manquera pas de rappeler que le type de la sirène peut se référer au mythe de Parthénopée, situé en baie de Naples.⁴¹

Cela dit, on peut en effet attribuer à la *gens Petronia* une origine sabine, grâce à l'évocation de Feronia-Libera, dont le lieu de culte le plus célèbre se situe dans le sud de la Sabine. De plus, le *nomen* y est très fréquemment attesté, et l'on retrouve à Rome, dans une «atmosphère» sabinisante, quoique mal définie, la mention d'une *amnis Petronia*. De la même manière, on ne peut ignorer que le mythe de Tarpeia, ainsi que ses développements iconographiques, est lié directement à une tradition sabine puisqu'il prend place dans la lutte entre Sabins et Romains (*pl. 1, 14*).⁴² Très convaincante, cette théorie géographique n'en est pas moins incomplète. En effet, les types suivants: Tarpeia, Virtus et même Hercule diadémé, pouvaient parfaitement évoquer les luttes sans merci qui déchirèrent l'Italie, opposant Romains et Sabins, Romains et *socii*. A ces motifs, se rattache d'ailleurs celui du lion et du cerf hérité de Velia, une des rares cités à avoir soutenu Rome avec constance au cours des guerres italiennes. Auguste et ses monétaires auraient-ils voulu verser du sel sur les plaies mal cicatrisées, du fait des antagonismes ravivés par les demandes d'assistance aux cités clientes des différents protagonistes des guerres civiles?⁴³ Pour avoir vu précédemment l'accent mis sur le thème de la *libertas restituta*, par les maîtres d'œuvre de la série monétaire, on peut estimer que ce n'est guère vraisemblable. Il convient alors de se souvenir d'un fait capital pour comprendre les buts poursuivis par la réapparition de ces types porteurs de vieilles rancunes. En 32 av. J.-C., pour prendre un avantage décisif sur son adversaire Antoine, Octavien demanda à l'ensemble de l'Italie de le reconnaître pour patron. En échange

⁴⁰ BMCRR II, p. 60–61 (n. 1); l'hypothèse n'est pas totalement à écarter, car elle conviendrait parfaitement pour le type de la lyre émis par Turpilianus; champ d'investigation signalé par N.K. Rutter, op. cit. (n. 23), p. 88 s.; voir supra l'explication ambivalente proposée pour le motif de Pégase.

⁴¹ Strab., I, 2, 12; 13: ἀλλότι ἐν τούτῳ τῷ κόλπῳ, (...), ὃν ποιοῦσιν αἱ Σειρηνοῦσσαι, καὶ ή Νεάπολις ἴδρυται; sur la localisation du mythe des Sirènes dans la baie de Naples, R.M. Peterson, Campania, op. cit. (n. 7), p. 14, 174; N.K. Rutter, op. cit. (n. 23), p. 44–45.

⁴² Plu., Rom., 17; Parall., 15; Liv., I, 11, 7 et s.; à propos de Tarpeia, voir J. Poucet, Recherches sur la légende sabine des origines de Rome (Louvain 1967), p. 85–106, 113–119; id., Les Sabins aux origines de Rome. Orientations et problèmes, ANRW I, 1 (Berlin 1972), p. 48–135, p. 98 s.; sur l'*amnis Petronia*, E.C. Evans, Sabine, op. cit. (n. 8), p. 156.

⁴³ D.C., XLVIII, 28; L. Harmand, Le patronat sur les collectivités publiques, des origines au Bas-Empire (Paris 1957), p. 117–148 (patronat et guerres civiles), p. 158–159 (Res Gestae, 25); sur la saignée des guerres civiles, S. Demougin, Notables municipaux et ordre équestre à l'époque des dernières guerres civiles, *dans*: Les Bourgeoisies municipales italiennes aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C. (Paris-Naples, 1983), p. 279–295, p. 284–285; voir à propos de l'épisode de Tarpéia, déjà P. Grimal, Notes sur Properce. II. César et la légende de Tarpéia, *dans*: id., Rome. La littérature et l'histoire I; CEFR 93 (Rome 1986), p. 437–449, p. 445–446.

de ce serment, la *iuratio Italiae*, il devait bien sûr tolérance et protection à ses clients.⁴⁴ Or, c'est bien ce qu'évoque le type du consul Mn. Aquillius portant secours à la Sicile. De même, honorer Virtus, c'était aussi susciter immédiatement, dans la mémoire collective, l'association d'images Virtus et Honos. Honos apparaît alors dans la série monétaire comme une valeur éminemment romaine. Elle est le nouveau garant de la protection qu'Octavien s'était engagé à assumer, en échange du serment italien de 32 av. J.-C.⁴⁵ Pour preuve, le denier de Q. Fufius Calenus, émis conjointement avec P. Mucius Scaevola Cordus, portait au droit les bustes accolés d'Honos et de Virtus, et au revers la représentation de la concorde rétablie entre Rome et l'Italie.⁴⁶ Or ce fut certainement la monnaie qui alimenta le répertoire iconographique des monétaires augustéens. Observons pour finir la distribution des types. Virtus appartient au groupe comprenant le type de la Sicile secourue. Quant à Honos, il se trouve associé au type du lion et du cerf, mais peut être opposé à celui d'Hercule diadémé, et à celui du taureau androcéphale.⁴⁷ Tout se passe comme si les monétaires avaient voulu entrecroiser les thèmes, à l'intérieur même de sous-ensembles, afin de sceller la réconciliation italo-romaine.

Dès lors, émettre à nouveau des types marqués politiquement n'avait pas pour but de ressusciter de vieilles inimitiés, mais, de manière plus altruiste, de rappeler de «hauts faits» propres aux différentes populations de l'Italie, hauts faits qui avaient contribué de diverses manières à souder l'Italie autour de Rome. De l'épisode de Tarpeia découla, à terme, la fusion en un seul peuple des Sabins et des Romains. Rome, tenue en échec par les *socii*, dut consentir à leur reconnaître des droits politiques importants. Le patronat italien d'Octavien avait pour ambition de le placer au-delà des divisions italiennes et même au-delà des partis. Octavien, d'abord à l'échelon de l'Italie, puis à celui de l'Empire, se posait donc en rassembleur, oublious des vieilles injures et des vieilles haines, agissant à l'égard des cités et des peuples comme à l'égard de Cinna. Certes on ne peut ignorer que des Aquilii Flori avaient eu à souffrir des guerres civiles mais il me paraît impossible d'établir qu'ils aient recouvré suffisamment de puissance en 19 – 18 av. J.-C. pour imposer à Auguste, contre son avis, leur présence au sein d'un programme

⁴⁴ Sur la *iuratio Italiae*, Res Gestae, 25; voir L. Harmand, op. cit. (n. 43), p. 158 ss.; et P. Grenade, Essai, sur les origines du Principat (Paris 1961), p. 32–33; pour les préliminaires césariens, L. Harmand, p. 127–131; noter également que la *gens Iulia* avait peut-être des clientèles en Sicile (Suet., Tib., 6) et en disposait de manière certaine à Capoue et en Campanie; voir également M. Clavel-Lévêque, L'Empire en jeux. Espace symbolique et pratique sociale dans le monde romain (Paris 1984), p. 108, 116.

⁴⁵ L'importance attachée par Auguste au culte d'Honos et de Virtus est manifeste, du fait qu'il modifia la date de la célébration anniversaire de leur culte en 17 av. J.-C. (D.C., LIV, 18); Honos (sous la forme d'Honor?) eut toutefois les honneurs d'un culte près de Naples, cf. CIL X, 1781, 2, 11; 8260.

⁴⁶ RRC, p. 413, n° 403; discussion contradictoire du type par J.-C. Richard, Pax, Concordia et la religion officielle de Janus à la fin de la République romaine, MEFR LXXV, 1963, 2, p. 303–386, p. 313–315.

⁴⁷ Les types d'Hercule diadémé et du taureau androcéphale ont été également utilisés par des adversaires de Rome, en l'occurrence Capoue et Compulteria, cf. A. Sambon, op. cit. (n. 36), p. 398, n° 1031, et p. 416–417 (cf. LIV., XXIII, 39).

monétaire mis en œuvre par Auguste lui-même.⁴⁸ La seconde idée-force que la série monétaire de 19 à 18 av. J.-C. exprime semble donc être celle d'une volonté de «réconciliation nationale» acceptant les différences dans un esprit de tolérance. Le patronat italien d'Octavien participe alors du même esprit d'exaltation de l'œuvre d'Auguste, *restitutor Libertatis*.

Une fois la paix, la liberté et la concorde rétablies, quel monde Auguste avait-il à gouverner? Dans la série monétaire de 19 à 18 av. J.-C., on est surpris par l'abondance des types iconographiques se référant peu ou prou à la nature, même si la référence est parfois ambiguë. Ainsi peut-on réunir autour de ce même thème Liber et Feronia, divinités de la nature féconde, Pan et le satyre, divinités agrestes. Mais ne faut-il pas également lui amalgamer le rappel indirect de la nature cultivée que constitue le motif du consul M. Aquillius relevant la Sicile, grenier à blé de Rome? Cela se justifierait d'autant plus que la Sicile, terre agricole bénie des dieux, est clairement évoquée par le biais du triscèle qui orne une autre monnaie de L. Aquillius. Représentation emblématique de l'île, il s'agit aussi d'un symbole protecteur de richesse et de fécondité.

C'est également à cet ensemble qu'il convient de rattacher les motifs de la fleur épanouie⁴⁹, du crabe enserrant un papillon (*pl. 1, 15, 16*), du taureau androcéphale et même du sanglier blessé. Tous, à un titre ou à un autre, font référence à la nature. Quelle que soit la signification exacte du motif du crabe et du papillon, le prototype est à situer dans le monnayage gréco-italique de Cumae, le crabe et la moule du type originel étant particulièrement fréquents dans les eaux de la baie de Naples. Ce dernier motif devait par suite évoquer l'une des richesses régionales et contribuer à la renommée de la mytiliculture locale auprès des aristocrates gourmets résidant dans la région.⁵⁰ Pour mémoire, rappelons que le sanglier fait référence à la chasse de Calydon dont le gibier

⁴⁸ Pour les souffrances des Aquillii, se reporter à Suet., Aug., 13, 2 et D.C., 51, 2, 5–6; contra l'idée d'un programme dont la responsabilité pleine et entière incomberait à Auguste, W. Trillmich, art. cit. (n. 6), p. 474–492, p. 487 et 516–518.

⁴⁹ Le motif de la fleur s'explique sans doute, comme le pensait H.A. Grueber, BMCRR, p. 67–68, n. 1, par la volonté d'illustrer le *cognomen* du monétaire L. Aquillius; noter cependant que la déesse Flora semble être d'origine campanienne (R.M. Peterson, Campania, op. cit. en n. 7, p. 240), et que la Campanie était renommée pour certaines de ses espèces florales (H. Heurgon, Capoue, op. cit. en n. 8, p. 15); l'identification de l'emblème de L. Aquillius Florus est toutefois malaisée, car aucune fleur ne semble correspondre exactement à celle qui orne la monnaie; on pourrait penser au lis des sables (*pancratum*) comportant six pétales, une couronne centrale, et des étamines en trois parties; la seule objection que l'on puisse faire à cette identification vient du fait que l'appareil staminal est normalement superposé aux pétales; mais il faut peut-être se référer à un éventuel souci de composition symétrique, l'artiste ayant fait pivoter l'appareil staminal pour bien rendre visibles les différents éléments de la fleur; le choix de ce lis s'accorderait assez bien avec le programme augustéen de cette série monétaire, puisqu'il symbolisait la pureté et l'harmonie; cf. H. Baumann, *Le bouquet d'Athéna. Les plantes dans la mythologie et l'art grecs* (Munich 1984), p. 176–177.

⁵⁰ Cf. N.K. Rutter, op. cit. (n. 23), p. 12 et L. Lacroix, *Monnaies et colonisation dans l'Occident grec* (Bruxelles 1965), p. 112 s.; pour les auteurs antiques, voir Hor., Ep., 2, 49; Sat., II, 4, 33; Plin., HN, XXXII, 61; Serv., ad Georg., II, 161; et sur les vestiges archéologiques de l'époque romaine, Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, op. cit. (n. 35), p. 200–212; J. Kolendo, *Parcs à huîtres et viviers à Baiae sur un flacon en verre du Musée national de Varsovie, Puteoli I*, 1977, p. 108–127; voir également J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome* (Paris 1981), p. 103–106.

monstrueux ravageait les plaines fertiles et cultivées. Mais, l'allusion la plus directe à la prospérité agricole de la région campanienne est, sans conteste, le recours au taureau androcéphale couronné par une Victoire (*pl. I, 17*). Figure-t-il un Achéloos banal, ou le Sébéthos, fleuve de Naples? L'hypothèse la plus vraisemblable est celle du type de l'Achéloos, dieu fleuve qui lutta contre Héraclès pour la possession de Déjanire; or, l'une des cornes du dieu taurin passait pour être la Corne d'abondance, symbole qui conviendrait parfaitement au renom de prospérité de la Campanie.⁵¹ L'hypothèse du Sébéthos n'est toutefois pas incompatible avec la démonstration esquissée. En effet, une des significations profondes du dieu fleuve, mi-animal, mi-humain, est d'exprimer la puissance et la fécondité du fleuve. Ceci revient à honorer le dieu favorable à l'agriculture d'une bonne partie de la Campanie puisque, précisément, ce fleuve draine la région.

En dernière analyse, on retiendra que les monétaires ont choisi d'illustrer la nature mi-sauvage, mi-domestiquée. Dans ce programme, se retrouvent les divinités de la forêt, les divinités agrestes, mais aussi celles qui favorisent les cultures à l'honneur en Campanie: la vigne, les céréales, sans oublier les richesses maritimes côtières de la région. De plus, si la série monétaire fait parfois référence à la nature sauvage (satyre, sanglier), c'est en fait une nature sauvage recréée intellectuellement, du type de celle décrite par les poètes latins d'époque augustéenne, qui est ici illustrée.⁵²

Prospérité et victoire étant liées, il convient alors de se souvenir du «programme agraire» tracé par Virgile dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, ou par Horace dans ses *Odes*. Ils appelaient de leurs voeux l'homme politique providentiel capable de mettre un terme à la guerre civile, et de rendre la paix et la prospérité aux campagnes, compétent pour relancer l'agriculture et remettre à l'honneur les saines valeurs du monde agricole.⁵³ Or tout ceci entra vraisemblablement dans le programme de restauration

⁵¹ Macr., Sat., V, 18, 10; Prop., II, 25, 33; Ov., Met., IX, 1 ss.; S., Tr., I, 24; sur la corne d'abondance, cf. Apollod., Bibl., II, 7, 5; Ov., Met., IX, 87; Strab., 10, 458; pour l'imagerie, voir H.P. Isler, Acheloos. Eine Monographie (Berne 1970), en part. p. 88–89 et 115; l'identification d'Acheloos conviendrait assez bien puisqu'il était considéré comme le père des Sirènes dont l'une apparaît sur les deniers de Turpilianus, cf. Apollod., Bibl., I, 3, 3, 4; Paus., 9, 34, 3; pour le denier de M. Durmius, BNC I, p. 82, n° 219.

⁵² C'est également celle que l'on retrouve sur les natures mortes et les paysages peints sur les murs des villaes de Campanie ou dessinés sur les pavements, ciselés sur la luxueuse vaisselle métallique des propriétaires des lieux; cf. K. Schefold, op. cit. (n. 30), p. 110–120; pl. XXV et p. 157; sur la traduction ornementale dans l'architecture, A.G. Mc Kay, Houses, Villas and Palaces in the Roman World (Southampton 1977), p. 146–149; dans le domaine des arts mineurs, voir E. Künzl, Les riches décors en relief de l'argenterie de Pompéi, *dans*: Trésors d'argenterie romaine, Dossiers histoire et archéologie 54, juin 1981, p. 10–21, p. 16–19; E. Simon, Augustus. Kunst und Leben in Rom um die Zeitenwende (München 1986), p. 211–216.

⁵³ J. Bayet, Les premières «Géorgiques» de Virgile, RPh, 1930, p. 128–150 et 227–247; p. 137 ss., 230 ss., 247; et discussion du rôle attribué à Octave par R. Martin, Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales (Paris 1971), p. 109–116, 127, 142 ss.; sur les intentions de Virgile, p. 150–158; voir encore E. Frézouls, Le principat augustéen: innovation ou permanence du passé, *dans*: Atti IX–C.R.D.A.C., 1977–1978, p. 179–200, p. 190–191; mais aussi l'analyse de J.-M. André, L'Otium dans la vie morale et intellectuelle romaine, des origines à l'époque augustéenne (Paris 1966), p. 476–490; enfin la mise au point de A. Michel, Virgile et la politique impériale: un courtisan ou un philosophe? *In*: Vergiliiana. Recherches sur Virgile (Leyde 1971), p. 212–245; pour une transcription concrète, H. Guiraud, Bergers et paysans dans la glyptique romaine, Pallas XXIX, 1982, p. 39–56, p. 41.

voulu par Auguste. La série monétaire de 19 à 18 av. J.-C. semble proclamer que victoire et paix civile autorisent un renouveau économique, à fondement agricole, de l'Italie. Lors des graves troubles frumentaires de 22 av. J.-C., la population romaine avait d'ailleurs fait sentir à Auguste la nécessité d'agir dans ce domaine en le contrignant à se charger d'une *cura annonae*.⁵⁴

A travers cette série, et par l'intermédiaire des traditions «régionalistes» de ses monétaires, on constate donc qu'Auguste exposait tout à la fois son plan de restauration économique, moral et politique de l'Italie romaine. Dès lors, rien n'interdit de reconnaître à cette série monétaire la valeur d'un véritable programme de gouvernement puisqu'elle exprime un enchaînement de volontés et de réalisations conforme à celui que l'on trouve exprimé dans la littérature de l'époque antérieure. Les monnaies évoquent ainsi la *Tellus stabilita* souhaitée par les poètes, composante essentielle de l'Age d'Or tant espéré.⁵⁵

Si, de prime abord, on a paru «minimiser» la célébration des *signa recepta*, il n'est pourtant pas possible de la passer sous silence. En effet, quoique l'émission monétaire ait été peu abondante et qu'elle ait porté sur l'or et l'argent, métaux relativement peu accessibles à la masse de la population, on sait quel retentissement cette victoire diplomatique obtint à Rome. De fait, au sein de la série étudiée, les types qui célèbrent cette victoire occupent une place importante puisqu'ils sont les seuls à être liés directement au portrait d'Auguste, et les seuls à avoir été émis simultanément par les trois monétaires. Maintes fois étudiés, les motifs évoquent trois idées légèrement différentes les unes des autres:

- l'idée de victoire, exprimée par la scène du bûche triomphal d'éléphants transportant Auguste, ainsi que par la représentation de la Victoire (*pl. 1, 9*),

⁵⁴ Sur le mouvement populaire, Z. Yavetz, *La plèbe et le Prince*, op. cit. (n. 5), p. 53 et p. 132–133, et plus généralement l'ensemble du chapitre p. 121 et ss.; sur l'aspect «technique» de la *cura annonae*, voir H. Pavis D'Escurac, *La préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, BEFAR 226 (Rome 1976), p. 11–19; et J. Béranger, *Recherches*, op. cit. (n. 38), p. 187 ss.

⁵⁵ Sur la *Tellus stabilita*, composante de l'Age d'Or, A. Novara, *Les idées romaines sur le progrès, d'après les écrivains de la République*, II (Paris 1983), p. 675 ss., 764, et l'élargissement à l'ensemble de la civilisation, p. 694 ss.; cette aspiration unanimiste se traduit peut-être dans cette série numismatique par le revers au quadriga et aux épis (?) émis par L. Aquillius (BNC I, *pl. VIII*, n° 169) et par M. Durmius (*pl. VIII*, n° 196); sur ce type voir L. Consigliere, «*Slogans monetarii e poesia augustea*» (Genova 1978), p. 110–111; *contra* l'article de C. Cogrossi, *L'apollinismo augusteo e un denario con il Sole radiato di L. Aquillio Floro*, dans: M. Sordi (cur.), *Aspetti dell'opinione pubblica nel mondo antico* (Milan 1978), p. 138–158, p. 154–155 (une palme, référence à mettre en parallèle avec Sol-Apollo au droit du même denier; même si le char est peut-être solaire, le fait que ce motif apparaisse aussi sur un denier orné du buste d'Honos amoindrit la portée de l'hypothèse de C. Cogrossi; de plus, le motif végétal ne s'apparente guère à une palme; aussi nous en tenons-nous à l'hypothèse d'épis de blé); l'idée fut reprise par Hadrien dans son programme numismatique, cf. H. Mattingly, BMC III, p. 332, n° 737, et p. 333, n° 748: ces deux types illustrent une nature exploitée, et les principales ressources naturelles antiques: céréales, vignes, arbres fruitiers; voir aussi M. Grant, *Roman imperial Money* (Edinburgh 1954), p. 210–213; pour une illustration augustéenne sur la Gemma Augusta de Vienne, la figure féminine allongée à droite tenant une corne d'abondance et des enfants.

- l'aboutissement de la négociation, c'est à dire les *signa recepta*, soit le fait concret,
- enfin l'assujettissement de l'Orient, traduit à l'aide du Parthe agenouillé rendant les enseignes, ainsi qu'à l'aide du prince arménien en position d'imploration. Quant au type de Sol, il est vraisemblablement à replacer lui aussi dans ce contexte, la mystique solaire et impériale étant fortement tributaire de l'Orient (*pl. I, 1, 2, 18*).⁵⁶

L'importance de ce thème, même relégué à la troisième place, dans l'examen du programme diffusé en 19–18 av. J.-C., ne peut manquer de s'imposer. Reportons-nous en effet aux écrits de Virgile et d'Horace. La restauration de la paix civile et du bien-être matériel était pour eux la condition indispensable et préalable à toute action dirigée contre l'Orient pour effacer la honte de Carrhae. Les deux premières tâches constituaient un préambule; la troisième, quant à elle, était l'aboutissement inéluctable imposé à l'homme providentiel, chargé de promouvoir un nouvel Age d'Or.⁵⁷

L'émission monétaire de 19–18 av. J.-C. apparaît donc comme la transcription achevée de cette ambition car elle réalise les souhaits des poètes des années 30 av. J.-C. De plus, elle illustre chacun des thèmes du programme de restauration nationale prônée par les hommes de lettres, lassés des malheurs qui accablaient leur patrie. Par suite, cette émission prend véritablement la dimension du manifeste de l'Anti-tyran. Auguste proclamait de la sorte ses résultats et revendiquait l'idéal philosophique du bon dirigeant, soucieux du bien-être de ses concitoyens et de l'Etat tel que cet idéal est peint, à l'époque, dans la plupart des écrits de philosophie politique.⁵⁸ Dès lors, plus que par les *signa recepta*, la série nous paraît dominée par la formule OB CIVES SERVATOS, commentaire officiel de la couronne de chêne décernée à Auguste, en 19 av. J.-C.,⁵⁹ conclusion de l'œuvre entreprise et consécration d'un idéal politique, désormais passé dans les faits (*pl. I, 3*). De cela témoignent les émissions monétaires ultérieures, frappées en bronze par les *triumviri monetales* de 17 à 15 av. J.-C., qui, toutes, reprennent la mention honorifique OB CIVES SERVATOS.⁶⁰ Le jeune homme ambitieux et rancunier avait, en quelque sorte, fait place à l'homme politique, conseillé par le Philosophe et attentif aux exhortations des porte-paroles de son peuple, tel l'affranchi Horace, ou Virgile, le provincial issu de la terre meurtrie de l'Italie.

⁵⁶ Cf. BNC I, p. 75, n° 113; p. 79, n° 179; p. 80, n° 191 (bige d'éléphants); p. 75, n° 118; p. 79, n° 173; p. 81, n° 199 (*signa recepta*); p. 76, n° 140; p. 79, n° 177; manque pour M. Durmius (Arménien); pour le type de Sol (p. 79, n° 169), outre le fait qu'il s'agit d'un thème gentilice pour L. Aquillius (cf. RRC, p. 314, n° 303) voir l'étude de C. Cogrossi, art. c. en n. 55.

⁵⁷ Hor., Od., I, II, en part. v. 21–52; Verg., A., VII, 604–606; J.-Cl. Richard, art. c. (n. 46), p. 363, 367.

⁵⁸ Voir ainsi l'analyse de l'œuvre de Salluste par J.-M. André, L'*Otium*, op. cit. (n. 53), p. 350–354; le thème de «Virtus» ne se réfère-t-il pas d'ailleurs à cet idéal puisque, pour l'entourage stoïcien d'Auguste, la *virtus* avait pour vocation le service de la collectivité, cf. J.-M. André, op. cit., p. 165–167; J. Béranger, Recherches, op. cit. (n. 38), p. 169–217, p. 275; voir aussi A. Michel, Virgile et la politique impériale, art. c. en n. 53; et plus généralement A. Michel, La philosophie politique à Rome, d'Auguste à Marc Aurèle (Paris 1969), p. 31–43.

⁵⁹ En témoignent les *aurei* émis par P. Petronius (BNC I, p. 74, n° 108 et n° *), L. Aquillius (p. 74, n° †), et M. Durmius (p. 74, n° ‡).

⁶⁰ BNC I, en 18 av. J.-C.: p. 84, n° 229; p. 85, n° 246; p. 86, n° 264; en 17 av. J.-C.: p. 88, n° 281; p. 90, n° 302; p. 91, n° 319; en 16 av. J.-C.: p. 97, n° 372; p. 99, n° 394; p. 101, n° 414; en 15 av. J.-C.: p. 103, n° 434; p. 105, n° 459; p. 108, n° 492.

Désormais le *Carmen saeculare* pouvait s'écrire. Malheureusement Virgile mourut en 19 av. J.-C., et ne put s'y consacrer, lui qui avait si bien su dicter la ligne politique à suivre, et exalter la lignée d'Auguste, l'homme providentiel.

Originaire d'Italie du Nord, le Mantouan s'installa très tôt en Campanie car il était attiré par la florissante atmosphère intellectuelle de la région.⁶¹ Mais pour quelle raison évoquer ici son ombre?

Tout d'abord parce que, homme de lettres férus de mythologie, il me semble en parfait accord avec l'émission monétaire de 19–18 av. J.-C., qui illustre maintes historiettes mythologiques. C'est ensuite en raison de l'étonnante ressemblance entre les *Géorgiques* et la série monétaire. Or un tel parallélisme exclut vraisemblablement l'hypothèse de la simple coïncidence. En outre, la mise en œuvre du *Carmen saeculare* qui lui était promise était la conclusion pressentie du programme d'action proné par Virgile.

En conséquence, cette série monétaire qui glorifie l'œuvre d'Auguste autorisant la tenue des Jeux Séculaires, ne rend-elle pas implicitement hommage à Virgile, l'auteur de la prière de la première *Géorgique* (v. 491–514)?⁶²

* * *

Au terme de cette étude, on est obligé de constater que, loin d'être une concession faite aux *triumviri monetales* par Auguste, la série monétaire de 18 av. J.-C. témoigne plutôt de l'emprise absolue du *Princeps* sur les symboles diffusés par sa propagande.⁶³ Cette étude met également en évidence l'habileté dont a fait preuve l'«Académie» – vraisemblablement groupée autour d'Auguste et de Mécène – dans l'agencement des thèmes choisis, ainsi que dans leur traduction iconographique.⁶⁴ Utilisant, fort à propos,

⁶¹ Pour les cercles littéraires nés dans l'orbite des hommes politiques se reposant dans cette région, J.H. D'Arms, Romans on the Bay of Naples, op. cit. (n. 4), p. 55–60, p. 73 ss.; P. Grimal, Virgile ou la seconde naissance de Rome (Paris 1985), p. 45 ss., p. 111; c'est à Naples qu'il écrivit les *Géorgiques* (IV, 563–564); J.-M. André, L'*Otium*, op. cit. (n. 53), p. 500.

⁶² A quelle date placer cette émission? En 19, ou en 18 av. J.-C. comme le pense A. Kunisz, Recherches sur le monnayage et la circulation monétaire sous le règne d'Auguste (Ossolineum 1976), p. 122–132; il fait remarquer que le retour d'Auguste est déjà célébré en 19 av. J.-C. par l'émission d'*aurei* de Q. Rustius et que la nomination d'un collège de *triumviri monetales* dans le laps de temps restant est peu vraisemblable; c'était déjà l'opinion de H. Mattingly, dans: BMC I, p. xcvi; A.S. Robertson, Roman Imperial Coins in the Hunter Cabinet I (Oxford 1962), p. xxxii–xxxiii; l'argument essentiel des partisans de 19 av. J.-C. est celui de la célébration de la reprise des enseignes aux Parthes; voir J.-B. Giard, BNC I, p. 5; H.A. Grueber, BMCRR, p. 60 ss. (rejetait ce collège en 14 av. J.-C.); mais ne faut-il pas accorder à ce motif une valeur d'allusion à un membre de la famille se constituant peu à peu en dynastie? Au sein de l'affiche publicitaire que représente cette émission visant le milieu des sénateurs, des chevaliers et de la bourgeoisie municipale italienne, un tel argument a toute sa valeur; aussi retiendrons-nous de préférence la date de 18 av. J.-C. pour cette émission.

⁶³ *Contra*, l'opinion de C.H.V. Sutherland, Coinage in Roman Imperial Policy, 31 B.C. – A.D. 68 (Londres 1951), p. 49, qui écrivait qu'après cette émission de 19/18 «the monetales at Rome had been brought into line»; il nous semble en fait qu'ils ont toujours suivi les directives d'Auguste! pour un autre exemple de l'harmonie des échos orchestrés par les cercles dirigeants pour des ensembles à but idéologique, voir P. Gros, Un programme augustéen: le centre monumental de la colonie d'Arles, JDAI 102, 1987, p. 339–363, en part. p. 345–355.

⁶⁴ «Académie» dans le sens de «Petite Académie» ou d'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, chargée de choisir les devises et les motifs des médailles commémorant la gloire royale de Louis XIV.

diverses traditions topiques et gentilices, elle en détourna le sens originel afin de servir au mieux les intérêts de la politique augustéenne. Les cercles littéraires de l'entourage d'Auguste participèrent sans doute à ce dessein et on peut y dénoter l'influence de Virgile et d'Horace. Cette série monétaire est en effet l'exakte transcription du programme de ces deux poètes présenté à la fin des années 30 av. J.-C. On ne retiendra donc pas l'idée d'un feu de paille suggérant une tentative avortée des monétaires soucieux de faire revivre les anciens idéaux républicains d'émulation. Cette émission correspond plutôt au bouquet final d'un feu d'artifice célébrant l'apaisement des guerres civiles. La mort de Virgile coïncidait, dans l'esprit d'Auguste, avec la fin d'une époque: l'extinction des guerres civiles de la République finissante. Notons d'ailleurs qu'au moment où la fin des années 20 av. J.-C. voyait quelques troubles agiter la classe politique romaine, L. Varius Rufus avait déjà écrit le panégyrique d'Auguste insistant sur son œuvre pacificatrice.⁶⁵ L'émission monétaire de 18 av. J.-C. rééditait donc, sur un autre support matériel, le panégyrique du *Princeps*.

Annexe: Les émissions impériales de restitution

Héritière en quelque sorte d'une ancienne tradition monétaire, la série augustéenne de 18 av. J.-C. connut une longue descendance. Nous avons vu qu'Auguste avait copié les types iconographiques de différentes cités ou qu'il avait évoqué les traditions de certaines populations italiennes, parmi lesquelles plusieurs avaient résolument témoigné leur hostilité à l'encontre de Rome. On pourrait voir là une nouvelle manifestation de la tournure d'esprit archaïsante du *Princeps*. En fait, par cette émission de prestige, Auguste se montra, une fois encore, habile à transformer un vestige archéologique en structure porteuse d'avenir. En effet, elle constitue vraiment le premier monnayage de restitution. Les séries postérieures, celles de Vespasien, de Nerva, de Trajan et de son émule Trajan Dèce, ont donc puisé leur inspiration dans le modèle augustéen.⁶⁶

Auguste, par la galerie de statues de son Forum, et par la série numismatique de 18 av. J.-C., passait outre les divergences politiques d'un Marius et d'un Sylla, d'un Caton et d'un César, et désirait effacer les rancunes subsistant dans la mémoire romaine.⁶⁷ A considérer la plus importante série ultérieure, celle de Trajan, on peut constater qu'elle se situe dans un contexte analogue à celui qui vit paraître l'ensemble présidé par la formule OB C. S., en 18 av. J.-C.

Parvenu au pouvoir après que l'Empire eut évité de nouvelles convulsions internes, Trajan entreprit d'asseoir la *concordia ordinum*, restaurée par Nerva, et mena une politique

⁶⁵ Porph., Ad Hor., Ep. I, 16, 25 s.; H. Bardon, *Les Empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien* (Paris 1968), p. 66.

⁶⁶ H. Mattingly, BMC III, p. lxxxvi–xciii; *id.*, NC 1926, p. 232 ss. et NC 1924, p. 210 ss., en part. p. 235 ss.

⁶⁷ Suet., Aug., XXXI, 5; D.C., LV, 10, 3; G. Lahusen, *Untersuchungen zur Ehrenstatue in Rom. Literarische und epigraphische Zeugnisse* (Rome 1983), p. 23 ss., p. 138, n. 25; dans une perspective identique, la restauration architecturale, cf. R. Sablayrolles, *Espace urbain et propagande politique: organisation du centre de Rome par Auguste* (*Res Gestae*, 19–21), *Pallas* XXVIII, 1981, p. 59–77.

d'apaisement.⁶⁸ C'est dans cette optique qu'il faut étudier son émission de monnaies de restitution.⁶⁹ L'hypothèse d'une volonté de restauration de la qualité du stock monétaire en circulation est en effet largement insuffisante, voire inopérante.⁷⁰ Analysant le phénomène, H. Mattingly montra en fait que le choix iconographique fut planifié et porta exclusivement sur des types exaltant le glorieux passé romain, tout le passé romain! On relève tant la présence de motifs propres aux tyrrannicides des Ides de Mars, que les espèces d'Auguste, vengeur du *Divus Iulius*.⁷¹ Certes Trajan s'abstint de rajeunir les monnaies d'un Caligula, d'un Néron et d'un Domitien, mais il n'hésita pas à copier certaines espèces de la dynastie flavienne représentée par ses modèles vertueux: Vespasien et Titus.⁷² Il se donnait ainsi l'élégance d'honorer la dynastie à laquelle il avait succédé, et par là même, d'effacer les motifs de dissension. Trajan, l'*Optimus Princeps*, s'inspirait donc de l'exemple augustéen, conçu par les empereurs romains comme un véritable archétype. On dispose là d'une remarquable conjonction entre un des mythes essentiels de la réflexion romaine, le thème de l'Age d'Or et de son retour, et son historicisation consciente, grâce au biais du modèle proposé par le Principat augustéen. Les empereurs se sont coulés dans ce moule conçu comme la référence par excellence; ils se sont présentés, sinon comme une réincarnation d'Auguste, du moins comme les fidèles interprètes d'un rôle écrit, par et pour Auguste. Et cela, jusque dans les moindres détails de l'art de la propagande dont Auguste, il est vrai, avait eu tout le loisir d'expérimenter les moindres ressorts.

Maintes fois menée, l'analyse des constituantes de l'*acmé* romaine, représentée par le siècle d'Auguste, révèle toutefois sans cesse de nouvelles virtualités exploitées par ses successeurs. Cette analyse permet ainsi de mieux saisir le génie politique du jeune homme que Cicéron crut pouvoir subjuguer et manœuvrer à sa guise.

Jean-Luc Desnier
9 rue de Civry (Bât. D)
F-75016 Paris

Table des figures

La reproduction de tout ou partie des figures est soumise à l'approbation préalable de la Bibliothèque Nationale de Paris.

⁶⁸ E. Cizek, L'époque de Trajan (Paris 1983), p. 183–190, 230–244; J. Béranger, *Principatus. Etudes de notions et d'histoire politiques dans l'Antiquité gréco-romaine* (Genève 1975), p. 281–299: la notion du Principat sous Trajan et Hadrien, p. 286–287.

⁶⁹ Comme le pensait dès 1946 H. Mattingly, BMC III, p. xc–xcii.

⁷⁰ Voir Th. Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine III* (Paris 1873), p. 31–32 (réf. à D.C., LXVIII, 15: traitant de l'année 107 apr.J.-C.); discussion par H. Mattingly, BMC III, p. lxxxvii–lxxxix (explication insuffisante).

⁷¹ H. Mattingly, BMC III, p. 140, n° 24 (Q. CASSIUS et R/LIBERT; même si ce denier est daté de 55 av. J.-C. [RRC, p. 516, n° 505/1; p. 517, n° 506/3], le mot d'ordre a été repris par les tyrrannicides); n° 697, p. 142 (DIVVS IVLIVS et R/Némésis); en 68 apr. J.-C., les révoltés menèrent à terme leur proclamation en associant sur une même monnaie le mot d'ordre LIBERTAS au symbole parlant du tyrrannicide: les deux poignards: BMC II, p. 290, n° 7 (cf. RRC p. 518, n° 508/3); pour une interprétation légèrement différente, M. Grant, op. cit. (n. 55), p. 196–202; sur la politique de Trajan, voir J. Béranger, *Principat*, op. cit. (n. 38), p. 287.

⁷² BMC III, p. 143, n° 702, 703 (Vespasien) et p. 144, n° 704, 705 (Titus); J. Béranger, *Principat*, op. cit. (n. 38), p. 286–287.

<i>Thèmes politiques</i>	<i>L. Aquilius Florus</i>	<i>M. Durmius</i>	<i>P. Petronius Turpilianus</i>
«Union nationale»	Virtus: samnite Hercule: italien (?)	Honos: romain	Liber: Italie du Sud Feronia: Sabine/ Ombrie Tarpéia: sabin Croissant, étoile: sabin (?)
Fin des dissensions internes	Sicile relevée: victoire sur les «pirates» et les «esclaves»	Sanglier de Calydon vaincu: fin de la malédiction divine Combat du cerf et du lion: hommage à ceux qui ont aidé Rome à vaincre	Pégase: victoire sur le mal
Prospérité économique retrouvée	Sicile relevée: grenier à blé de Rome Triskèle = Sicile Quadriga aux épis (?) Fleur (?)	Sanglier de Calydon vaincu: terroirs viticoles Quadriga aux épis (?) Taureau androcéphale: fécondité	Liber: vigne Feronia: nature libre, fécondité
Victoire sur l'Orient	Sol (?) Quadriga aux 3 objets (?) Parthe Arménien	Parthe	Parthe Arménien
Honneur à Auguste	Ob C. S.: associé à la prospérité retrouvée Bige d'éléphants: associé à la Virtus «augustéenne»	Ob C. S.: associé à Honos Victoire: associée à Auguste Hercule: le vainqueur par excellence Bige d'éléphants: associé à Honos	Ob C. S.: associé au retour à la liberté Bige d'éléphants: associé au retour à la liberté

PLANCHE 1



1



2



3



4



5



6 (rev.)



7 (rev.)



8 (rev.)



9



10 (rev.)



11 (rev.)



12 (rev.)



13 (rev.)



14 (rev.)



18



15 (rev.)



16 (rev.)



17 (rev.)



Jean-Luc Desnier, OB CIVES SERVATOS

